

Rapport d'activités 2023

Siège Social / Secrétariat : 3, rue Fusch – 4 000 Liège

 : info@feditowallonne.be

Site internet : www.feditowallonne.be

N° Entreprise : 433197842

N° Compte bancaire : BE26 2400 0395 0429

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	P. 3
	- Objet social	P. 3
	- Missions décrétales	P. 4
	- Renouvellement agrément 2023-2026	P. 5
	- Contexte spécifique en 2023	P. 5
	- Structure du rapport d'activités	P. 6
II.	REPRESENTATION	P. 8
	- Niveau régional	P. 8
	- Niveau fédéral	P. 15
III.	SOUTIEN ET CONCERTATION	P. 19
	- Niveau régional	P. 19
	- Niveau national	P. 26
IV.	EXPERTISE	P. 28
	- Niveau régional	P. 28
	- Niveau national	P. 29
	- Niveau international	P. 32
V.	INSTANCES ET VIE DE LA FEDERATION	P. 38
	- Les instances décisionnelles de la Fédito wallonne	P. 42
	- Lieux de travail et de réunions	P. 45
	- L'équipe de la Fédito wallonne	P. 45
	- Le site internet de la Fédito wallonne	P. 46
	- La Fédito wallonne et le Réseau Alto	P. 47
	- La vie de la Fédération – Son fonctionnement interne	P. 47
VI.	PERSPECTIVES 2024	P. 49

I. INTRODUCTION

Rappel :

1°) Objet social de la Fédito wallonne – Publication au Moniteur belge

Le 15 décembre 1986, l'asbl Fédito wallonne a été constituée et son objet social, toujours d'actualité, est le suivant :

L'association agit dans une perspective de représentation du secteur des assuétudes wallon, lequel repose sur une diversité de services et de philosophies d'actions complémentaires qui s'inscrivent dans le continuum "promouvoir – prévenir – soigner – soutenir".

Elle a pour but social :

1. De faire connaître et reconnaître la nécessité de structures de promotion de la santé, de prévention, de réduction des risques, d'aide, de soins et d'insertion spécifiques pour les personnes concernées par les phénomènes d'assuétudes. Ces phénomènes sont évolutifs et complexes et nécessitent une recherche permanente dans les approches et dans les réponses progressivement mises en place. D'où l'importance de structures d'aide spécifique permettant l'adaptation souple et rapide à cette évolution et constituant des lieux d'élaboration et de mise en œuvre de projets novateurs dans le domaine des assuétudes.
2. D'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des instances politiques dans l'élaboration d'une politique de santé et de recherche scientifique dans le champ des assuétudes. Elle est mandatée à cet effet par ses membres.
3. De promouvoir des modalités de reconnaissance et de subsidiation garantissant aux institutions membres leur bon fonctionnement et leur permettant de développer l'accessibilité aux soins dans la logique du continuum "promouvoir – prévenir – soigner – soutenir", pour toute personne, quelle que soit sa situation économique et sociale.
4. D'être un interlocuteur privilégié auprès des médias dans la diffusion d'informations qui concernent les phénomènes d'assuétudes.

5. D'assurer la coordination approfondie et des échanges réguliers sur les pratiques institutionnelles et sur les expériences professionnelles des équipes.
6. D'encourager et d'élargir une concertation permanente entre les membres. Cette concertation implique l'adhésion au règlement d'ordre intérieur de la Fédito wallonne.

Pour atteindre ces buts, l'organisation pourra :

- Créer, organiser et gérer des activités d'information, de documentation, de formation,
- Organiser des rencontres, conférences, cycles d'étude, aux niveaux régional, national ou international. Cette liste n'étant pas limitative,
- Recueillir, gérer, administrer et attribuer tous biens, toutes sommes et valeurs quelconques,
- Passer tous contrats, conventions avec toutes personnes physiques ou morales et avec tous organismes publics,
- S'associer ou collaborer avec d'autres personnes physiques ou morales, du secteur public ou du secteur privé, dans la mesure où de telles associations ou collaborations s'avèreront utiles à la réalisation de son but,
- Mettre en œuvre, porter, développer et coordonner des projets avec le soutien des membres, dans le respect de la règle de non-concurrence.

2°) Missions décrétales

La Fédito wallonne est reconnue par un agrément comme étant **la Fédération des Réseaux et des Services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes (RASA)**. L'agrément actuel porte sur la période 2023-2026.

Les missions que lui confère cet agrément sont les suivantes :

- La concertation entre ses membres en vue de promouvoir et de soutenir la qualité des activités ;
- La représentation des réseaux et des services de manière collective ou, lorsque ceux-ci en font la demande, de manière individuelle ;
- Le développement d'échanges et de réflexions entre ses membres ;

- Le développement de la participation à l'information et à la sensibilisation des membres.

3°) Renouvellement agrément

L'agrément 2019 - 2022 de la Fédito wallonne qui lui conférait le statut de ***Fédération des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes*** arrivait à échéance au 31.12.2022. La Fédération a donc répondu à l'appel à candidature pour la reconnaissance d'une Fédération pour la période 2023-2026 et n'a pas manqué d'y intégrer un budget indexé. Budget qui n'a malheureusement pas été validé.

Début 2023, la Fédération a reçu l'Arrêté ministériel relatif à sa reconnaissance en qualité de Fédération des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

4°) Contexte spécifique en 2023

- **Au niveau du Staff de la Fédito wallonne**

Comme annoncé dans le rapport 2022, la décision de l'Organe d'Administration (O.A) de la Fédito wallonne de réduire le temps de travail de la coordinatrice de projets afin d'amenuiser les pertes budgétaires annoncées a pris effet en avril 2023. Dans le même temps, s'est appliquée *la RTT CP 332 pour travailleur de plus de 60 ans*. Au final, le temps de travail de la coordinatrice de projets est passé de 28h30 à 16 h / semaine. Cette diminution a contraint la Fédito wallonne à recentrer ses priorités tout en préservant ses missions décrétales.

Ce contexte de sous-financement de la Fédération ne facilite pas le maintien de la qualité de la fonction de représentation au sein des nouveaux lieux de concertation pour la mise en œuvre des politiques régionales « santé ».

- **Au niveau des services ambulatoires assuétudes**

Le début d'année 2023 a été marqué par une attention spécifique de la Fédération à communiquer vers les autorités politiques et publiques sur les conditions de survie des RASA mais également au sein des instances de représentation. Ensuite, la Ministre et le Parlement se sont tour à tour penchés sur la question du financement des RASA. Mais aussi sur la mise en œuvre d'un cadre légal pour les salles de consommation. Avec le soutien de ses membres, elle a répondu aux différentes demandes de l'AVIQ et du Cabinet afin de

concrétiser la révision du décret. Fin 2023, l'avant-projet de décret passait en première lecture au Gouvernement wallon avec un texte allégé puisqu'aucun accord politique n'a pu être trouvé pour soutenir un cadre légal aux salles de consommation.

5°) Structure de ce rapport d'activités

Les activités annuelles ont été regroupées en 3 grandes thématiques correspondant aux missions et aux objectifs de la Fédération, à savoir :

- une **mission de représentation**,
- une **mission de soutien et de concertation**,
- une **mission d'expertise**.

Ces trois missions nécessitent un travail de communication conséquent tant à l'interne qu'à l'externe. Par ailleurs, une même activité peut se retrouver, de manière transversale, dans différentes thématiques. A titre indicatif, une activité de représentation peut aussi être considérée comme une activité d'expertise.

Le chapitre I, Introduction, pose le cadre de l'objet social et de la reconnaissance décrétable ainsi que quelques éléments contextuels de l'année 2023.

Le chapitre II, Représentation, comporte les activités de représentations et les mandats assurés par la Fédération tant au niveau régional que fédéral.

Le chapitre III, Soutien et Concertation, met en évidence les activités qui facilitent l'accès et la compréhension du contexte de travail spécifique au secteur mais également plus globalement des enjeux en termes de santé et de santé mentale. Dans ce chapitre on retrouve également les activités liées aux groupes de travail, au travail de relais avec l'OA et les membres et la concertation avec les partenaires.

Le chapitre IV, Expertise, relève les contributions de la Fédération à l'analyse et à l'évolution des pratiques lors de participation à des études et des recherches, de productions pour des tiers et de productions d'initiative.

Le chapitre V, Instances et vie de la Fédération, se consacre au fonctionnement de la Fédération et à ses membres.

Le chapitre VI, « Perspectives 2024 », dresse l’inventaire des actions prévues pour l’année à venir en mettant l’accent sur quelques points d’attention.

II. REPRESENTATION

Pour remplir cette mission de représentation, la Fédération occupe des mandats au sein de différentes instances. Cette fonction est assurée selon l'expertise des membres de l'O.A, des membres de l'AG et du Staff. C'est une mission que la Fédération a investi à la demande de ses membres afin de suivre au plus près, sous l'angle spécifique des assuétudes, l'évolution des politiques de santé, santé mentale et emploi en articulation avec les politiques sociales, économiques et relatives à la justice. Dans le cadre de ces différents mandats de représentation, la Fédération travaille également à mettre en évidence la diversité des réalités territoriales, des pratiques professionnelles, des ressources humaines et des besoins des différents publics-cible. Cette mission de représentation est à envisager comme un outil au service de la mission de soutien et de concertation aux opérateurs membres (entre autres services assuétudes et réseaux assuétudes). Elle exige une dynamique bottom-up et s'exerce tant au niveau régional que national.

A. Au niveau régional

Cabinet - AVIQ (Assuétudes, Santé mentale et Première ligne de soins)

1°) Réunions et Contacts avec le secteur assuétudes

Tout au long de l'année 2023, des réunions ont été organisées notamment autour de la thématique du refinancement des RASA.

10/01 : la Ministre de la Santé se rend chez Cap Fly, la Fédito wallonne est présente et remet un document récapitulatif des besoins financiers des RASA ;

24/01 : réunion en visioconférence avec le Cabinet et l'AVIQ sur la question du refinancement des services RASA ;

01/02 : demande de l'AVIQ : tendances en termes de diminution de temps de travail et préavis pour 2022-2023 pour les RASA ;

29/03 : réunion en visioconférence avec le Cabinet et l'AVIQ autour de l'aide urgente aux services ambulatoires et annonce du Cabinet qu'un travail de modification du décret est en cours ;

25/04 : contact avec l'AVIQ sur l'état d'avancement de l'avant-projet de décret ;

13/06 : réunion avec le Cabinet et l'AVIQ sur l'état d'avancement des modalités de refinancement des RASA et sur le cadre légal des espaces de consommation dans l'avant-projet de décret « assuétudes » ;

23/08 : réunion avec le Cabinet et l'AVIQ sur l'état d'avancement de l'avant-projet de décret – consultation de la Fédito wallonne sur les différents articles ;

25/10 : contact avec le Cabinet pour le suivi du timing de la procédure de l'APD ;

21/11 : contact avec l'AVIQ pour la mise en œuvre de deux GT afin d'avancer dans l'opérationnalisation des arrêtés ministériels ;

12/12 : groupes de travail APD annulés ;

2°) Contacts et Réunions thématiques avec l'AVIQ

- ANM 2021-2024

Dans le cadre de ces accords, il restait à organiser pour 2023 la mise en œuvre de l'embauche compensatoire liée à la CCT RTT en CP 332.

01/02 : réunion FASS-AVIQ-SPW avec présence de la Fédito wallonne.

25/04 : réunion FASS-AVIQ -SPW avec présence de la Fédito wallonne.

- Décret Santé mentale

15/02 : contact et échanges avec l'AVIQ concernant la participation du secteur assuétudes dans le comité de pilotage de la mise en œuvre du décret « santé mentale ». La place des Réseaux assuétudes et leur représentation ont également été évoquées.

- Inspection

17/05 : rencontre avec l'Inspection. Les attentes et la réorganisation du travail de l'Inspection étaient à l'ordre du jour.

- **Suivi GET UP et cadastre**

La Fédito wallonne a eu différents échanges téléphoniques et par mails tant avec l'AVIQ que le Cabinet sur la reconduction des Get Up Wallonia et la prise en considération du personnel « Get UP » dans le cadastre non marchand.

- **Circulaire APE**

22/09 : rencontre FASS – AVIQ - SPW avec la présence de la Fédito wallonne pour amorcer la réflexion autour des conditions de contrôle du personnel APE.

- **Enquête OMS**

05/12 : réunion de travail avec l'AVIQ pour répondre à l'enquête OMS sur l'évaluation des politiques drogues.

- **Décret Proxisanté**

Fin 2023, la Fédito wallonne est invitée à participer au groupe de travail AVIQ Instances OLS.

21/12 : réunion du groupe de travail, avec notamment une question de la Fédito wallonne : *les services RASA sont-ils considérés comme acteurs de première ligne de soins et comment associer les réseaux assuétudes à l'organisation de l'OLS ?*

3°) Participation à la Commission « Santé Mentale » du Comité de branche Bien-être et santé de l'AVIQ

Cette commission est compétente en matière de politique de dispensation des soins de santé mentale dans les hôpitaux psychiatriques, dans les services psychiatriques des hôpitaux généraux, dans les institutions de soins autres que les hôpitaux et au dehors des institutions de soins. La Fédito wallonne y dispose d'un mandat délégué par la Fédération UNESSA. Il est actuellement occupé par Christophe Thoreau administrateur de la Fédito wallonne et Adjoint à la Direction Générale en charge de l'aval hospitalier et de la médiation interculturelle au GHDC.

Dates des réunions : 15/02 ; 22/03 et 22/11

Les sujets abordés ont été les suivants :

- Propositions budgétaires 2024 ;

- Accessibilité des patients aux Maisons de Soins Psychiatriques : organisation de GT pour se consacrer à cette thématique ;
- Nouveau Décret en Santé Mentale ;
- Collecte des données RPM.

4°) Commission « Prévention et Promotion de la Santé » - Branches communes « Bien-être » ; « Handicap » ; et « Famille » :

Cette commission est compétente pour conclure des conventions en matière de prévention et de promotion de la santé et évaluer les moyens budgétaires réservés à la prévention et à la promotion de la santé. La Fédito wallonne y est représentée par Laurence Przylucki, membre de l'AG de la Fédération et Directrice du comptoir d'échanges de seringues à Charleroi.

Cette année, les discussions se sont axées sur deux projets :

- Développement de l'accès aux auto-tests concernant le sida ;
- Amélioration de l'accès à des séances d'exercices physiques pour des publics vulnérables.

La Commission a travaillé sur une demande de subside afin que ces projets puissent être mis en place.

1 seule réunion en 2023.

Cabinet de la Ministre de la Santé

Outre les réunions et les contacts que nous avons eus avec le Cabinet de la Ministre de la Santé concernant l'avant-projet de décret « assuétudes », la Fédito wallonne a poursuivi son travail de sensibilisation à d'autres problématiques concernant le secteur assuétudes :

06/03 : mail adressé à François Leclercq – Conseiller Cellule Santé mentale et Assuétudes - concernant la pérennisation des subventions facultatives ex-fonds assuétudes et récurrentes de plus de 4 ans ;

17/03 : mail adressé à François Leclercq – Conseiller Cellule Santé mentale et Assuétudes - dans le cadre du suivi du plan alcool de la CGPD pour solliciter un soutien à deux mesures phares à savoir l'introduction de messages

d'avertissements sur les produits contenant de l'alcool et l'ajout des unités d'alcool sur l'étiquetage ;

07/11 : courrier adressé à la Ministre de la Santé relatif à la reconduction des subventions facultatives « assuétudes » et aux liquidations des avances 2024 ;

22/12 : courrier adressé à la Ministre de la Santé concernant une demande de soutien au maintien de l'axe « *nuisances publiques liées à l'usage de drogues* » des PSSP.

Comité de pilotage du Plan wallon sans tabac - AVIQ

Pour rappel : Depuis septembre 2021, la Fédito wallonne y est représentée par Céline Corman, coordinatrice au Sept (**Service d'Etude et de Prévention du Tabagisme**).

Le Comité s'est mobilisé en 2023 pour organiser et évaluer avec ses partenaires la campagne baptisée « *Ensemble vers un nouveau souffle* » dont l'objectif est de fédérer, entre autres, tous les acteurs de la santé sur la question du tabac au sens large.

4 piliers étaient prévus : santé mentale, santé physique, santé sociale et santé verte. Des sous-groupes de travail avaient été mis en place depuis 2022 pour organiser au mieux cette action.

En 2023, il y a eu 5 comités de pilotage consacrés principalement à cette campagne : 03/03 ; 07/04 ; 22/06 ; 22/09 et 07/12 et de multiples sous-groupes de travail en fonction des thématiques précises (contenu du site internet, communication, accompagnement des acteurs locaux, création d'outils et d'animations ludiques selon différents axes de la santé, évaluation des actions) et avec les partenaires actifs du PWST.

L'objectif est de sensibiliser la population durant un mois sur les questions du tabagisme et de la vape. Pas de sevrage imposé ni forcé, pas de propagande quelconque mais une rencontre avec le public où qu'il soit et où qu'il en soit dans son processus de changement.

En 2023, de nouveaux outils ont été développés sur les réseaux sociaux : la Foire aux outils ; le Webinaire mis en ligne et une actualisation du site internet.

Un Tour de la Wallonie a également été organisé en mettant en place des stands de prévention dans des hôpitaux, sur des marchés etc.

Liens : <https://ensembleversunnouveausouffle.be/>
<https://www.facebook.com/ensembleversunnouveausouffle>

CRéSaM – Centre de référence en santé mentale wallon

Depuis 2022, le mandat de représentation de la Fédito wallonne, au sein de l'Assemblée Générale et au sein de l'Organe d'Administration du CRéSaM, est assuré par Natacha Delmotte, administratrice de la Fédito wallonne et Directrice de l'ASBL Trempline, Centre de Post-Cure à Châtelet.

Les thèmes abordés au cours de ces réunions en 2023 :

- Refonte du décret santé mentale
- Réflexion sur la notion de centre de référence
- Réflexion semaine de la santé mentale sur le burn-out et sa prise en charge
- Difficultés pour les professionnels confrontés aux troubles psychiques
- Présentation de projets sur des formations en lien avec les nouvelles technologies

Dates des réunions de l'O.A : (9) : 09/01 ; 06/02 ; 06/03 ; 03/04 ; 15/05 ; 04/09 ; 02/10 ; 06/11 ; 04/12

Dates des réunions de l'AG (2) : 05/06 et 04/12

Site du CRéSaM : <https://www.cresam.be/>

FASS et UNIPSO

Par son mandat au CA de la FASS et sa participation aux groupes de travail de l'UNIPSO, la Fédito wallonne peut informer ses membres des évolutions et des discussions en cours dans des matières qui concernent les employeurs en CP 332, sur les thématiques ANM et APE mais aussi suivre l'évolution des travaux des comités de branche, de la fonction consultative et de l'évolution du décret AVIQ ainsi que du budget.

Notre présence au sein de ces instances d'employeurs nous permet également de suivre l'évolution décrétole des politiques régionales (décret santé mentale, décret promotion de la santé et décret Proxisanté) et d'informer régulièrement le secteur des évolutions en cours. Dans ces instances de consultation, la Fédito

wallonne peut également relayer les demandes, les besoins et les préoccupations des services et des réseaux assuétudes.

En 2023, via la FASS, la Fédito wallonne a poursuivi le travail de concertation pour la mise en œuvre des ANM 2021-2024 et de la circulaire APE. Elle a également œuvré à défendre, dans les négociations syndicales, une augmentation du forfait Maribel. Au sein des GT de l'UNIPSO, la Fédito wallonne a suivi spécifiquement l'élaboration de la réforme des instances de l'AVIQ, le budget 2024, le décret Proxisanté et le memorandum de l'UNIPSO.

Les réunions se sont déroulées à la fois en visioconférence et en présentiel. Outre ces réunions, de nombreux contacts téléphoniques et échanges de mails sur les matières plus spécifiques au secteur assuétudes ont été échangés.

FASS :

Dates des réunions de l'OA et de la Commission wallonne (8) : 10/01 ; 14/02 ; 07/03 ; 23/05 ; 26/06 ; 18/09 ; 17/11 ; 18/12

Date de l'AG (1) : 17/04

Date du Groupe de Travail « RTT et Embauche compensatoire » (1) : 24/01

Dates du Groupe de Travail « circulaire APE » (2) : 18/10 ; 30/11

La FASS a également organisé pour ses membres une rencontre avec des représentants du Crédal, société coopérative à finalité sociale, à laquelle la Fédito wallonne a participé : 15/05

Site internet : <https://www.fass.be/>

UNIPSO :

Dates des Groupes de Travail de l'UNIPSO (8) : 09/02 ; 09/03 ; 06/04 ; 08/06 ; 07/09 ; 12/10 ; 16/11 ; 21/12

Site internet : <http://www.unipso.be/>

B. Au niveau fédéral

Cellule Générale Politique Drogues

La Fédération a reçu du Cabinet de la Ministre de la Santé un mandat « d'invité » afin de participer aux réunions de la Cellule Générale Politique Drogues. Bien qu'elle n'a pas droit d'intervention, la Fédération apprécie cette opportunité, pour le secteur assuétudes wallon, de pouvoir suivre les débats autour des différentes stratégies drogues qu'elles soient régionales, fédérales, internationales et des positions de la Belgique en la matière. C'est également une source d'informations pour nos membres mais aussi nos partenaires bruxellois et néerlandophones.

Par ailleurs, en fonction des groupes de travail de la CGPD, la Fédito wallonne est également consultée à titre d'expert.

1°) Participation aux réunions de la CGPD :

Dates des réunions (6) : 24/01 ; 16/02 ; 13/03 ; 16/05 ; 29/06 ; 28/11

A l'ordre du jour de ces réunions :

- Le rapport de mise en œuvre des recommandations de la recherche EVADRUG ;
- Projet de plan d'actions en matière d'usage nocif d'alcool 2023-2025 ;
- Budget 2024 de la CGPD ;
- Implémentation des décisions de la RTD de la CIM Santé publique (alcool, tabac, jeux de hasard) ;
- Etat des lieux de la Loi 1921 ;
- Etat des lieux concernant le gaz hilarant ;
- Présidence EU 2024 ;
- Drogues en chiffres 2016-2021 : état des lieux ;
- CPSD : définition des priorités de travail ;
- Stratégie interfédérale pour une génération sans tabac 2022-2028

2°) Consultation plan alcool (1) : 10/01

Coupole SPF Santé publique

A l'initiative de la Cellule Drogues du SPF Santé Publique, cette coupole réunit ponctuellement les représentants du secteur assuétudes belge à savoir le VAD, la Fédito wallonne et la Féda bruxelloise. Ces réunions, animées par les membres et le coordinateur de la cellule drogues du SPF Santé, visent à informer le terrain des politiques et des actions entreprises au niveau fédéral en matière de drogues. C'est aussi l'occasion pour les trois coupoles de mettre en débat des points d'attention relatifs aux demandes de la société civile et des acteurs de terrain.

Une seule réunion s'est tenue en 2023 : 06/06

Comité de pilotage des Projets pilotes Drogues et Détention

La Fédération assure la coordination locale du projet pilote à Lantin depuis décembre 2017. Depuis juillet 2023, elle a élargi cette coordination aux prisons de Leuze et d'Andenne. Elle participe aux réunions du Comité de pilotage de ces projets fédéraux. Il s'agit d'un temps consacré à faire le point sur les projets, leur implémentation, leur évolution, leurs difficultés, etc. La Fédito wallonne y est consultée pour y partager et relayer l'expérience et l'actualité des projets Macadam développés dans les 3 prisons qu'ils couvrent.

Dates des réunions : 13/02 et 14/12

Info Macadam : https://www.feditowallonne.be/MACADAM---Drogues-et-Detention---Projet-pilote-a-Lantin_44.html

Info Recherche RECO-PRIS :

<https://nicc.fgov.be/schils-ehttps://biblio.ugent.be/publication/8728498/file/8728512.pdf>

Réforme des soins de santé pénitentiaire

Durant la CIM de février 2022, le feu vert a été donné pour la réforme des soins pénitentiaires.

Dans ce cadre, plusieurs groupes de travail ont été mis en place, dont le groupe de travail sur les soins, qui a pour mission de développer un futur modèle de soins pour les prisons belges.

Investie depuis 2017 dans les Projets Pilotes Drogues et Détention, la Fédito wallonne a été invitée à différents GT en lien avec la Réforme des soins de santé pénitentiaire concernant le volet assuétudes.

Dates des réunions (4) : 09/02 ; 23/02 ; 07/03 ; 20/11

Comité de coordination de l'enregistrement du TDI

La Fédito wallonne occupe un mandat dans ce Comité qui a pour mission de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble de la procédure d'enregistrement TDI conformément aux règles de la Commission de la protection de la vie privée, le contrôle du respect des accords par les différentes parties et le contrôle de la qualité des données échangées.

Depuis 2022, le mandat de représentation de la Fédito wallonne est assuré par François Rosoux, responsable Services Support de l'asbl Phénix ainsi que par Mélanie Maricq, employée RPM et TDI du CNP Saint-Martin. Ces deux services sont membres de la Fédito.

Dates des réunions du Comité (3) : 30/03 ; 07/09 et 23/11

30/03 : Publication du rapport sur les données 2021 ; travail sur la révision du protocole dont un nouveau modèle devrait être disponible en 2025 ; amélioration du questionnaire et gestion des enregistrements des données 2022.

07/09 : Poursuite du traitement des données 2022 et organisation pour la publication du rapport les concernant.

23/11 : Poursuite du traitement des données 2022 et réflexions autour d'un nouveau module d'enregistrement.

Le planning 2024 prévoit de se consacrer aux points suivants :

- Rédaction du nouveau protocole ;
- Prise de contact avec les institutions de soins pour les informer de ce nouveau protocole ;
- Développement du système d'enregistrement des données ;

- Analyse de la couverture du TDI via le projet SUMHIT

Liens : <https://www.sciensano.be/en/projects/belgian-treatment-demand-indicator-register> et <https://healthinformation.sciensano.be/shiny/TDI/>

III. SOUTIEN ET CONCERTATION

La mission de soutien et de concertation de la Fédération est au cœur des activités du staff de la Fédito wallonne. Elle s'appuie sur un travail de relais avec l'OA mais également avec l'ensemble des membres. Ainsi chacun des mandats de représentation de la Fédération nécessite des échanges et des discussions tant en termes de préparation qu'en termes de suivi sur l'évolution des travaux en cours, les orientations à valider, les décisions prises. La Fédération est donc particulièrement attentive à la circulation d'informations et de ressources afin de faciliter l'accès et la compréhension du contexte de travail spécifique au secteur mais également plus globalement des enjeux en matière de santé et de santé mentale. Il s'agit de relayer les réalités des membres au niveau des pratiques professionnelles mais aussi de la gestion des ressources humaines. Les groupes de travail internes à la Fédération sont par ailleurs des lieux de concertation nécessaires afin d'alimenter cette dynamique de travail. Enfin, en fonction des attentes des membres, la Fédération est amenée à interpeller les autorités administratives et politiques.

A. Au niveau régional

Interpellations parlementaires - consultations

Début 2023, dans le cadre de sa campagne de mobilisation visant à trouver urgemment des solutions pour remédier à l'insuffisance de financement des RASA, la Fédito wallonne a adressé un courrier de sensibilisation à l'ensemble des parlementaires de la Commission Santé du Parlement wallon.

Cette action a donné lieu à plusieurs interpellations parlementaires les 17 janvier, 7 mars et 3 avril pour lesquelles la Fédito wallonne a reçu des demandes d'informations complémentaires.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet de décret « assuétudes » ; la Fédération a été invitée à deux rencontres avec des représentants des Cabinets du gouvernement wallon.

- 04/09 : avec le Cabinet du Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures.

- 07/09 : avec le Cabinet du Ministre de l'Aménagement du territoire.

Enfin, courant octobre 2023, la Fédito wallonne a pu compter sur le soutien de nos membres pour la diffusion d'un courrier de sensibilisation à la question du refinancement des RASA, via l'avant-projet de décret, auprès de leurs mandataires politiques locaux. L'ensemble des arrondissements de la Wallonie a été ainsi couvert. Et la Fédération a reçu, de manière directe et indirecte, le soutien de certains mandataires politiques locaux.

Suivi des appels à projets

Dans le cadre des politiques santé-social, la Wallonie a lancé différents appels à projets dans lesquels le secteur assuétudes avait la possibilité de mettre en avant son expertise mais aussi d'initier, développer et renforcer des initiatives sur la base de moyens financiers complémentaires.

La Fédito wallonne s'est fait le relais, auprès de ses membres, du contenu de ces appels à projets en mettant en avant les effets bénéfiques pour leur public-cible à savoir :

- Lancement d'expériences pilotes « territoires zéro sans abrisme »
- Appel à projets : « Promotion de la santé en milieu pénitentiaire : importance du bien être global et de la santé mentale »

Les membres de la Fédito wallonne ont été particulièrement pro-actifs et certains RASA ont ainsi été sélectionnés.

Il est à noter que ces appels à projets s'inscrivent dans des pratiques de réseaux « social-santé » qui depuis de nombreuses années sont une réalité essentielle des prises en charge proposées par le secteur des assuétudes.

Notons que la Fédito wallonne a rentré une candidature pour l'appel à projet « territoires zéro sans abrisme » en lien avec le public carcéral suivi par les équipes des projets Macadam (Voir page 16). Sa candidature n'a pas été retenue.

Recommandations pour l'élaboration de la déclaration de politique régionale de la Wallonie 2024-2029 en matière de prise en charge des problématiques d'assuétudes

En concertation avec ses membres, la Fédito wallonne a élaboré, dans son mémorandum, ses recommandations pour la prochaine législature. Elles ont été largement diffusées dès le mois de juin 2023.

Dans ce document, la Fédito wallonne pointe 6 priorités et 18 actions qui en découlent

Priorité 1 : Sauvegarder et développer l'offre ambulatoire des services spécialisés assuétudes sur le territoire wallon et renforcer leur financement structurel ;

Priorité 2 : Porter une attention spécifique à certains publics fragilisés ;

Priorité 3 : Elaborer une vision globale de l'offre de prise en charge spécialisée assuétudes en Wallonie pour garantir la continuité du parcours de santé (prévention, accompagnement, soins et réduction des risques) ;

Priorité 4 : Favoriser l'intersectorialité politique ;

Priorité 5 : Investir les lieux de concertation avec le niveau Fédéral ;

Priorité 6 : Tenir compte des recommandations internationales ;

Lire : https://www.feditowallonne.be/actualites_22_330.html

Groupes de travail de la Fédération

La Fédération organise trois groupes de travail distincts : le GT Réseaux, le GT Stratégies et politique et le GT Pratiques et expériences professionnelles.

En fonction de l'actualité, d'autres groupes de travail peuvent être mis en place.

Au total, il y a eu en 2023, 10 groupes de travail rassemblant les membres de la Fédération.

Ces GT sont ouverts à tous les travailleurs des institutions membres et, quand cela le nécessite, à des invités extérieurs. Ils sont des lieux d'informations, d'échanges, de débats, de réflexions et de propositions.

- **Groupe de Travail « Réseaux »** : Ce GT interne à la Fédération réunit les Réseaux Assuétudes RW agréés. Il est également ouvert au Réseau Alto et au Réseau WaB.

En 2023, parmi les thématiques abordées, citons :

- Les activités spécifiques et l'actualité de chaque Réseau,
- Le suivi de l'offre sur chaque territoire,
- Le suivi des besoins sur chaque territoire,
- L'accueil des nouveaux coordinateurs,
- Le partenariat avec Alto pour la mise en place de binômes, médecin généraliste et psychologue, pour assurer une formation centrée sur l'alcool,
- Le suivi de l'avant-projet de décret santé mentale et son comité de pilotage
- Le suivi de l'avant-projet de décret « assuétudes »,
- Le suivi de l'appel à projet fédéral relatif à « l'extension des projets drogues en prison »,

A noter également que, dans la suite du GT Réseaux, les coordinateurs réseaux ont organisé le 22/08, une journée de travail afin d'échanger leur savoir-faire et leurs bonnes pratiques.

Dates des réunions (6) : 07/02 ; 20/03 ; 16/05 ; 10/07 ; 25/09 ; 20/11

- **Groupe de Travail « Stratégies et politique »** : Ce GT interne à la Fédération est ouvert à l'ensemble des membres de la Fédération. Il s'adresse plus spécifiquement aux directions et aux coordinations. C'est dans ce GT que les priorités et les pistes d'actions souhaitées par les membres, en fonction de l'actualité, sont transmises au staff et à l'OA.

12/04 : le premier GT stratégies et politique a été consacré entièrement à l'appel à projet fédéral d'extension des projets « Drogues et Détention ». Les membres se sont déclarés favorables à ce que la Fédito wallonne postule pour les prisons de Andenne, Leuze-en-Hainaut et Jamioulx. Ils considèrent qu'il n'y a pas de concurrence avec des services, qu'il y a une expertise de plus de 10 ans (Step By Step et Macadam), qu'il y a un modèle de collaborations déjà éprouvé

comme pour Macadam et enfin qu'il s'agit de répondre à une demande souvent formulée par les pouvoirs publics, à savoir mutualiser les forces vives.

26/05 : le 2^e GT Stratégie a abordé différents sujets :

- Le suivi des contacts entre la Fédito wallonne, le Cabinet et l'AVIQ concernant l'avant-projet de décret « assuétudes et les suggestions des membres ;
- L'examen des recommandations de la Fédito wallonne ;
- L'annonce d'une enquête pour « photographe » le public cible des RASA afin de mieux le visibiliser.

19/09 : lors de ce 3^e GT Stratégies, l'avant-projet de décret « assuétudes » était au centre des discussions. Le staff et l'OA ont rendu compte de l'état d'avancement du texte, ont sollicité les membres sur des propositions concrètes et sur la stratégie à adopter pour la suite des discussions avec le Cabinet et l'AVIQ.

- **Groupes de travail spécifiques liés à la préparation de consultations et demandes d'avis**

9/01 : préparation avec nos membres de notre position pour la consultation dans le cadre du plan stratégique alcool de la CGPD.

18/10 : préparation avec nos membres de notre position pour l'audition par la Commission Justice sur la loi cadre de réglementation du marché du cannabis.

- **Groupe de Travail « pratiques et expériences professionnelles »** : ce GT a été activé sous la forme d'une journée d'étude organisée le 9 mars 2023 à Liège.

Le sujet central était : « *Transition et coopération au service du soin* »

Forte de l'expérience acquise depuis 5 ans, l'équipe de Macadam Lantin a pu, à travers cette journée d'étude, mettre en évidence les éléments qui favorisent :

- l'implémentation d'un projet de soins en milieu carcéral ;
- l'intégration d'une équipe soins en milieu carcéral,
- l'inclusion d'un service santé dans le fonctionnement et le processus judiciaire.

L'idée étant de confronter les points de vue des acteurs internes et des acteurs externes en y invitant comme orateurs des représentants du SPF Santé ; du SPF Justice ; du secteur assuétudes et du secteur de la Recherche notamment.

Une centaine de participants y ont pris part.

Bien que portée par l'équipe Macadam, l'organisation de cette journée a également mobilisé le staff de la Fédito wallonne ainsi que le bureau qui a pris une place centrale en assurant la modération de la journée (par Ronald Clavie -Président de la Fédito wallonne) et de la Table ronde (par Natacha Delmotte – Administratrice).

Campagne de sensibilisation vers les communes gestionnaire d'un Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention « Drogues »

En octobre 2023, à la demande de ses membres concernés, la Fédito wallonne a pris l'initiative d'adresser un courrier de sensibilisation à l'ensemble des bourgmestres wallons bénéficiant d'un PSSP dans l'axe « drogues et nuisances publiques ».

En effet, le SPF Intérieur travaille à une refonte des axes prioritaires pour 2025 et la Fédération craint, en termes de compétences, que tous les services wallons assuétudes qui bénéficient, pour tout ou en partie, de ces financements fédéraux ne soient plus repris dans le futur plan stratégique de sécurité et de prévention.

Travail de relais du staff avec l'OA et les membres

Concrètement, en 2023, l'OA et le staff de la Fédito ont été sollicités par les membres pour répondre à l'actualité et aux inquiétudes du secteur. De même, le staff et l'OA de la Fédito ont été amenés à interpeller régulièrement les membres pour connaître leurs points de vue.

Outre toutes les questions relatives à l'avant-projet de décret, relevons également :

- L'Enquête sur le public-cible des RASA
- La mise en œuvre de la CCT RTT/embauche compensatoire et suivi nouvelle PFA en CP 332
- Le suivi des liquidations des subventions
- Le suivi de la réforme APE
- Le suivi des travaux de la CGPD
- L'augmentation du forfait Maribel
- L'agrément en prévention et Promotion de la santé
- Le décompte récapitulatif et le RASH – demande de précisions
- L'évolution des chambres de traitement pour toxicomanes

Rencontres à la demande de membres et autres institutions

La Fédito wallonne répond à toutes les demandes individuelles émanant des membres et d'autres institutions.

Ce fut le cas cette année 2023, à plusieurs reprises.

- 23/01 : rencontre avec la coordinatrice d'Aide Alcool en ligne
- 28/04 : demande d'Eurotox sur l'évolution du décret RASA pour son rapport
- 5/06 : rencontre avec le SES Huy
- 25/09 : rencontre avec Médecins du Monde

Médias

Dans le cadre de sa campagne de mobilisation sur le refinancement des RASA, la Fédito wallonne a été sollicitée par différents médias

- **10/01** : interview par la RTBf (radio et télévision) de la Ministre et de la Fédito wallonne lors de la visite chez Cap Fly à Liège.

Lien : <https://www.rtbef.be/article/le-secteur-wallon-d-aide-aux-toxicomanes-a-bout-de-souffle-11133882>

- **21/03** : interview par 1 journaliste du Guide social - article publié le 2 mai 2023

Lien : https://pro.guidesocial.be/articles/actualites/article/assuetudes-les-services-ambulatoires-ont-besoin-d-une-solidite-des-equipes-d?actId=ebwp0YMB8s3VMRydMCHgxdUcvuQDVN7agmFTt2FsrXtzCN_vbPexxXvg8DWOZwac&actCampaignType=CAMPAIGN_MAIL&actSource=507634

- **26/09** : interview par la RTBF radio et article publié en ligne le 27 septembre 2023

Interrogé sur la question « *La drogue est-elle de plus en plus présente chez nous ?* » dans l'émission *Matin première*, le président de la Fédito wallonne, Ronald Clavie, évoque différents sujets comme l'augmentation de la disponibilité de certains produits, l'augmentation des demandes d'aide vers des services saturés et sous-financés, la nécessité d'une approche holistique avec éducation et prévention, la complémentarité d'un dispositif comme les salles de consommation à moindre risque...

Liens : <https://auvio.rtbf.be/media/le-focus-ronald-clavie-president-de-la-federation-wallonne-des-institutions-pour-toxicomanes-3087401>

<https://www.rtbf.be/article/la-wallonie-est-confrontee-comme-la-flandre-et-bruxelles-a-une-explosion-des-consommations-de-drogue-11262037>

B. Au niveau national

ASBL IDA (Information sur les Drogues et l'Alcool)

La mission de soutien et de concertation s'exerce aussi via les objectifs et les travaux de l'ASBL IDA. La Fédito wallonne est membre de son O.A aux côtés du VAD et de la Féda Bruxelles.

IDA est une interface avec le SPF Santé publique afin de faciliter la mise en place de projets fédéraux en lien avec les priorités politiques drogues soutenues par le SPF Santé.

IDA est aussi un lieu de soutien, d'échanges d'information et de concertation entre les acteurs de terrain actifs sur le territoire belge.

Le 7 février 2023, IDA a publié un communiqué de presse : « *Des amendes pour les usagers de drogues, l'éternel retour d'une fausse bonne idée* » qui a largement été diffusé.

Lien : <https://fedabxl.be/fr/2023/02/des-amendes-pour-les-usagers-de-drogues-leternel-retour-dune-fausse-bonne-idee/>

Une part des réunions de travail en début d'année a été consacrée à des discussions autour de la demande du SPF Santé sur la place d'IDA dans l'extension des projets « Drogues et Détention ». IDA a finalement été désignée pour faire partie du comité de sélection des projets d'extension.

D'autres rencontres ont porté sur la préparation à la consultation du secteur sur le plan alcool, sur le projet de loi de justice restaurative (et les Chambres de Traitement des Toxicomanes) et sur la préparation à l'audition en commission justice de la chambre pour la loi-cadre cannabis.

Dates des réunions (6) : 02/02 ; 09/02 ; 21/02 ; 22/05 ; 20/06 ; 23/10

IV. EXPERTISE

La Fédération est régulièrement sollicitée pour faire part de son expertise. Cette mission d'expertise s'exerce tant sur le plan régional, fédéral qu'international. Il s'agit par exemple de contribuer à différentes recherches et états des lieux, de produire des éléments de contextualisation d'un aspect de la problématique des dépendances, de participer à la construction de contenus pour des publications, des journées d'études, des événements publics. Régulièrement, les contributions fournies reposent sur une consultation voire une concertation avec nos membres. Par ailleurs, la Fédération produit également de sa propre initiative, à la demande de ses membres, des ressources pédagogiques liées aux pratiques professionnelles développées dans le secteur.

A. Au niveau régional

Intervention Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

La Fédito wallonne a été sollicitée par le réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'animation d'un atelier à destination des facilitateurs en santé de Wallonie et Bruxelles ainsi que des experts du vécu (SPP IS). Une trentaine de personnes étaient présentes.

La thématique : mieux appréhender le paysage des structures qui agissent en Wallonie et à Bruxelles au niveau de la prise en charge des assuétudes afin d'aider ces travailleurs de proximité à orienter les personnes qu'ils accompagnent dans les quartiers de vie.

03/10 : matinée d'animation à Namur

B. Au niveau national

Audition de la commission Justice de la Chambre - proposition de loi-cadre instaurant un marché réglementé du cannabis

La Fédito wallonne a été invitée à exposer son argumentaire relatif à la loi-cadre instaurant un marché réglementé du cannabis devant les parlementaires de la Commission de la Justice de la Chambre des représentants. Pour ce faire, elle a consulté ses membres et produit un avis qui a été communiqué le 24 octobre 2023 en séance à Bruxelles.

L'avis est consultable en suivant le lien :

https://www.feditowallonne.be/documents/Points_d--attention_relatif_a_la_proposition_de_loi-cadre_%22reglementation_cannabis-%22-10112023-98343.pdf

Consultation par la Cellule Générale Politique Drogues

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie interfédérale en matière d'usage nocif d'alcool 2023-2025, la CGPD a organisé une consultation en ligne des experts de terrain.

10/01 : La Fédito wallonne a répondu en ligne à cette consultation.

Ci-dessous, la synthèse de son avis :

- Récolte de données : analyser les données recueillies par les opérateurs assuétudes qui travaillent dans la RDR ; analyser les données récoltées par les opérateurs d'aide en ligne ; recueillir des données pour connaître le volume d'alcool vendu par habitant et selon l'âge, le genre, la situation socio-économique ;
- Publicité et vente : interdire toute publicité, interdire vente alcool aux mineurs quel que soit le type d'alcool ; interdire la vente d'alcool dans night shop et magasin 7j/7 ; indiquer sur étiquetage l'unité d'alcool, diffuser une information sanitaire « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé » ; mettre en place un cadre législatif pour la publicité en ligne, créer un organe indépendant pour la publicité ;

- Intensification de la Prévention/Promotion santé : augmenter les moyens des opérateurs compétents pour développer leurs activités et développer de nouveaux dispositifs ; gratuité des autotests (éthylotest et réglettes) ; améliorer la diffusion des formulaires et applications autotests existants ; gratuité d'accès à l'eau (Horeca, événements festifs) ;
- Amélioration du dépistage et de la prise en charge précoce : gratuité des consultations en alcoologie ; inclure dans le cursus scolaire de tous les métiers du social, de la santé, de l'éducation et de la justice une sensibilisation à la problématique alcool ;
- Amélioration de l'accès et de la qualité des soins et de postcure : rendre accessible (coûts/temps) toutes les formations proposées actuellement pour mieux prendre en charge la problématique ; cibler des formations sur mesure pour les équipes d'une même institution, service, unité ;
- Politique des prix : introduire un prix à l'unité d'alcool et réviser ce prix en fonction des évaluations ;
- Avis de la Fédito wallonne : Par rapport à toutes les propositions mises en avant par les experts auditionnés par la CGPD, par rapport à l'urgence et l'ampleur de la problématique et à ses impacts en termes individuels et sociétaux, nous considérons ce plan comme peu ambitieux.

Consultations par les partis PS et ECOLO

La Fédération a été invitée par deux partis politiques dans le cadre de la préparation des programmes politiques pour les futures élections législatives :

- 19/01 : à la demande du Président du PS, à Bruxelles.
- 19/04 : à la demande des représentants d'Ecolo à la Commission Justice, en visioconférence.

Contribution pour Sciensano

La Fédito wallonne a été invitée par l'Unité Drogues de Sciensano à participer à un groupe de travail sur les tendances dans le domaine des drogues en Belgique.

Ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre du projet européen 'DRUG-PREP', coordonné par le Trimbos Institute aux Pays-Bas.

L'objectif du projet était d'examiner les tendances actuelles et futures en matière de drogues, en plus des besoins en termes de réponses politiques. Le projet vise à améliorer la préparation aux tendances futures, à développer des politiques plus proactives et à renforcer les capacités nationales en surveillance et en intervention. Pour ce faire, le projet met en œuvre des activités de prospective dans six pays européens (Belgique, République Tchèque, Finlande, Irlande, Portugal, Pays-Bas).

- 27/10 : groupe de travail à Bruxelles

A cette occasion, la Fédito wallonne a produit un document de travail relevant les tendances observées par les RASA ambulatoires en Wallonie au premier semestre 2023.

Contribution pour Belspo

- **La recherche SUMHIT**

La Recherche « SUMHIT », Substance Use and Mental Health care InTegration, est une étude des réseaux de services en santé mentale et en problématique d'usage de substances en Belgique, de leur accessibilité, et des besoins des usagers.

SUMHIT est financé par Belspo au sein du programme de recherche Drogues. Le projet est coordonné par l'Institut de Recherche Santé et Société (IRSS) de l'UCLouvain et réalisé avec l'UGent, la HoGent, Sciensano, et l'Université de Maastricht.

La Fédération a été invitée à rejoindre le Comité de suivi de l'étude. Ronald Clavie, Coordinateur du développement des Projets Cliniques du CNP Saint-Martin et président de la Fédito wallonne, y représente la Fédération.

Réunion le 05/07 : accès aux soins des usagers (Focus groupe)

Lien :

http://www.belspo.be/belspo/fedra/DR/DR89_SUMHIT_StateOfArtReview.pdf

- **La Recherche OMER**

La Recherche « OMER-BE », Outcome Measurement and Evaluation as a Routine practice in alcohol and other drug services in Belgium, est une étude de cohorte longitudinale dans cinq modalités de traitement typiques pour les personnes ayant des problèmes de dépendance/consommation en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie : traitement communautaire ambulatoire, traitement ambulatoire de substitution, traitement résidentiel de désintoxication, traitement résidentiel à long terme et suivi par des équipes mobiles.

L'objectif principal de l'étude OMER-BE est (1) d'établir et de mettre en œuvre une méthodologie pour la mesure systématique des PROMs (patient-reported outcomes) et PREMs (patient-reported experience measures), basée sur un instrument récemment développé et validé au niveau international (ICHOM Standard Set for Addictions) ; (2) de mesurer et de comparer les indicateurs de rétablissement entre les différentes modalités de traitement, afin d'examiner comment ceux-ci évoluent pendant et après le traitement ; (3) d'examiner comment ce nouvel outil peut être adapté et intégré aux systèmes d'enregistrement existants tels que le TDI.

La Fédération a été invitée à rejoindre le Comité de suivi de l'étude. Ronald Clavie, Coordinateur du développement des Projets Cliniques du CNP Saint-Martin et président de la Fédito wallonne, y représente la Fédération.

Réunion le 21/12 : Suivi de l'étude

C. Au niveau international

Webinaire Happy Hours

Les Fédérations francophones « assuétudes et addictions » (Suisse, France, Québec, Belgique et Luxembourg), se sont mobilisées pour proposer au grand public un webinaire consacré aux différents mois sans alcool. En France et en

Suisse, ils se déroulent en janvier tandis qu'en Belgique et au Québec, ils ont lieu en février.

Ce premier webinaire « Happy Hours » s'est déroulé le 17 janvier 2023 de 20h à 21h30. La Fédito wallonne avait la charge de son animation.

La séance a rassemblé plus de 140 participants qui ont manifesté leur souhait de réitérer l'expérience.

Après évaluation, les Fédérations internationales francophones ont décidé de renouveler l'expérience en proposant cette fois deux webinaires avant les mois de pause alcool. L'un à destination des professionnels de l'aide et du soin pour montrer l'utilité de sensibiliser leurs usagers/patients à s'inscrire dans cette pause alcool (13 décembre 2023), l'autre à destination du grand-public en donnant la parole principalement aux pairs -experts (17 janvier 2023).

Dates des réunions de préparation (7) : 09/01 ; 12/01 ; 05/06 ; 11/09 ; 09/10 ; 06/11 ; 05/12

Happy Hours : la conférence qui fait du bien

Speed-meetings francophones en ligne le 17 janvier de 20h00 à 21h30

Et si le sans alcool rimait aussi avec célébration et plaisir ? Le début de l'année est celui du Dry January, de la Tournée minérale et d'autres actions qui invitent la population à faire une pause d'alcool. Ce mouvement nous encourage, nous, organisations des addictions, à vous convier à en parler avec légèreté et sans modération.

La conférence propose des speed-meetings lors desquels des intervenantes et intervenants croiseront leurs regards dans la communauté internationale francophone (Belgique, France, Luxembourg, Québec, Suisse) sur nos habitudes, nos représentations et les interventions possibles. Le public pourra poser ses questions, livrer ses remarques et interagir via le chat. Ambiance décontractée et festive assurée. La conférence est gratuite.

Programme

20.00 – 20.10 Salutations des organisations internationales et introduction

Animation : Grégory Lambrette, psychothérapeute, Arcus (LU) et Pascale Hensgens, coordinatrice de projets, Fedito Wallonne (BE). Animation chat : Martin Eguireun, chargé de projet, AIDQ (QU)

20.10 – 20.20 « 360 degrés »

Un tour express de nos croyances et de nos représentations sur l'alcool, croisé avec la réalité du terrain et les impératifs de santé publique. Nos invités nous emmèneront dans un voyage culturel et politique de la boisson.

- Jean Clot, anthropologue, spécialiste des addictions, GREa (CH)
- Pierre-André Juven, adjoint Santé, Ville de Grenoble (FR)

20.20 – 20.30 « Gin TONIC »

De l'intention à l'action de faire une pause de consommation d'alcool, il y a souvent un chemin à parcourir. Les pairs peuvent aider à trouver la tonicité à franchir le pas et à la garder sur la durée. Comment motiver ? Deux personnes concernées vont livrer leurs recettes.

- Benjamin Tubiana, responsable plaidoyer, Fédération Addiction, participant au Dry January depuis 2020 (FR)
- Sandra Pinel, patiente-experte (FR)

20.30 – 20.40 « Au plaisir ! »

C'est la condition sine qua non à notre évolution et l'arme redoutable à tout changement. Le plaisir ne se mesure pas toujours en degrés ou en pour mille. Déguster, savourer, activer notre système de récompense passe souvent par la connaissance de soi.

- Edgar Szoc, formateur, Prospective Jeunesse (BE)
- Pascal Gache, médecin généraliste - alcoologue (CH)

20.40 – 20.50 Petit intermède Wooclap

Martin de Duve, directeur, Univers santé, et promoteur, Tournée minérale (BE)

20.50 – 21.20 Discussion générale – échanges avec les intervenantes et intervenants

21.20 – 21.30 Clôture

Happy Hours : la conférence qui fait du bien

Dry January/Tournée minérale/Défi 28 jours : Quel rôle pour les professionnel-le-s ?

Programme du webinaire du 13 décembre 2023 de 20h00 à 21h30 (heure Paris)

Les campagnes de prévention alcool au mois de janvier et février s'imposent un peu partout en Francophonie, comme ailleurs. Les associations partenaires de Belgique, France, Luxembourg, Québec et Suisse s'unissent pour proposer un moment d'échanges sur cette expérience singulière de la pause d'alcool ou de sa réduction en début d'année du point de vue des professionnel-le-s.

La conférence s'adresse à toute personne en contact ou pouvant entrer en contact avec des personnes consommatrices (médecins généralistes et spécialisés, formateurs, coachs, chefs d'entreprises, etc.). Conférence gratuite et sur [inscription](#) - (lien zoom sera ensuite envoyé)

20.00 – 20.05 **Salutations des organisations internationales**

Animation : Pascale Hensgens, coordinatrice de projets, Fedito Wallonne (BE) et Célestine Perissinotto, responsable projet, GREA (CH)

Animation chat : Pauline Amade-Dimitrov, chargée de projet numériques, Fédération Addictions (FR)

20.05 – 20.20 **Introduction : « Impact des campagnes alcool du début d'année »**

- Benjamin Tubiana, responsable plaidoyer, Fédération Addiction (FR)
- Grégory Lambrette, chargé de direction, psychologue-psychothérapeute, Arcus (LU)

20.20 – 20.30 **Première conférence « Prévention et intervention précoce (IP) en matière d'alcool : quelles interventions ? quelle posture ? »**

- Joël Tremblay, Professeur titulaire, Dépt de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières / Directeur scientifique, RISQ (QU)

20.30 – 20.35 **Echanges avec le public**

20.35 – 20.45 **Deuxième conférence : « Réduction des risques en matière d'alcool : définition, étude en cours et bonnes pratiques »**

- Dr Romain Gomet, médecin à l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, administrateur de la Fédération Addiction (FR)

20.45 – 20.50 **Echanges avec le public**

20.50 – 21.00 **Troisième conférence : « Approche socio-sanitaire en particulier auprès des jeunes »**

- Aka Bamberger, intervenante (CNAPA) (LU)

21.00 – 21.05 **Echanges avec le public**

21.05 – 21.15 **Quatrième conférence : « Quid en entreprise : comment favoriser la consommation contrôlée ? responsabilité des patrons »**

- Vanessa Redzepi, responsable du secteur social, Croix-Bleue romande (CH)

21.15 – 21.20 **Echanges avec le public**

aidq
Associations des intervenants
en dépendance de Québec

FÉDÉRATION
ADDICTION

Croix-Bleue
romande

GREAA
GROUPEMENT ROMAND D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

fēda
Fédération
drogues
addictions
BXL

SUCHTVERBAND
LÛTZEBOURG asbl

fedito
Fédération
d'Évaluation
des Interventions
et des Outcomes

Univers
santé

Comité rédactionnel de la revue internationale « Addictions, recherches et pratiques »

La Fédito wallonne est membre du comité rédactionnel de la revue internationale « Addictions : recherches et pratiques ». Dans ce cadre, elle est amenée à faire des propositions d'articles en lien avec les pratiques professionnelles francophones.

Pour 2023, la thématique de ce 8^e numéro : « *Visibles/invisibles : les usages de drogues au croisement des regards. Les personnes usagères de drogues sont à la fois régulièrement au cœur de débats politiques et socialement marginalisées. Rendre visible la réalité des consommations est un enjeu de longue date mais que se passe-t-il lorsque les facteurs d'invisibilisation se cumulent ?* ».

La Fédito wallonne a proposé la rédaction d'un article, sous forme d'interview, sur le travail mené par l'équipe SALMA (RASA NES à Namur) « Salma, un projet pour mères consommatrices qui navigue entre visibilité et invisibilité ».

Par ailleurs la Fédito wallonne a participé à la relecture de 5 articles proposés par d'autres pays.

Dates des réunions (5) : 08/03 ; 11/04 ; 04/07 (rencontre équipe Salma) ; 02/11 ; 27/11

Lire : https://www.feditowallonne.be/actualites_22_336.html

Sommet Francophone International

Tous les deux ans, les Fédérations francophones des addictions de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg et de Suisse organisent un sommet international francophone.

Le Sommet international francophone sur les addictions se tiendra le 14 novembre 2024 à Morges en Suisse. Sous le thème « *Visible/invisible : Les usages de drogues au croisement des regards* », il questionne la réalité sociale des consommations.

Cinq tables rondes internationales entrecoupées de moments conviviaux de rencontres et d'échanges. Avec la FédaBxl, la Fédito wallonne prend en charge la thématique « *Parler de consommation personnelle, ou pas ?* », lorsqu'on est professionnel de santé. Ces "nouvelles" prises de paroles pourraient-elles arriver

à faire évoluer les discours professionnels, médiatiques et politiques dans les années à venir ? »

Dates des réunions de préparation (2) : 12/07 et 03/10

Comité international d'organisation du TDO7

L'organisation du TDO7 est prise en charge par le Liban avec le soutien des différents comités nationaux du TDO. La Fédito wallonne est membre du comité belge du TDO qui aborde la question plus spécifique des traitements de la dépendance aux opioïdes. Il se déroule tous les deux ans.

Initialement il était prévu que ce TDO7 se tienne à Beyrouth au Liban en septembre 2024. Mais au vu du contexte politique, le comité international a pris la décision de le postposer au mois d'avril 2025.

Le thème retenu : Consommations et traitements à travers les âges, genres, pays, et cultures.

Dates des réunions (3) : 07/06 ; 06/09 et 21/11

V. INSTANCES ET VIE DE LA FEDERATION

Préambule :

La Fédito wallonne regroupe au 31 décembre 2023, **52 membres dont :**

- **51 membres effectifs** (21 services agréés assuétudes **et** 10 réseaux agréés assuétudes)
- **1 membre invité**

Membres	Coordonnées	Services agréés	Réseaux agréés
1. AIGS	Avenue Joachim, 49 4300 Waremmes		
2. ALFA	Rue de la Madeleine, 17 4000 Liège		
3. ALTO	Rue Théophile Massart, 96 7000 Mons		
4. ASARBW	Rue du Moulin, 9 1340 Ottignies		X
5. AUTRE-SENS	Rue de Rochefort, 38 5570 Beauraing	X	
6. AVAT	Rue de Dinant, 22 4800 Verviers		
7. LA CAHO	Rue Despars, 96 7 500 Tournai		X
8. CAP FLY	Rue du Ruisseau, 17 4000 Liège	X	
9. C.A.P.C	Grand Rue, 3 6200 Châtelet		X
10. CITADELLE	Avenue Leray, 1 7500 Tournai	X	
11. CLA	Rue de Luxembourg, 15 6900 Marche-en-Famenne		X
12. Clinique Notre Dame des Anges	Rue Emile Vandervelde, 67 4000 Liège		
13. CLEAN	Rue Nicolas Kinet, 5/7 4020 Liège		
14. COMPTOIR CHARLEROI	Avenue Général Michel, 5 6000 Charleroi	X	
15. COMPTOIR L'ECHANGE	Rue des Brasseurs, 112-114 5000 Namur	X	
16. DESTINATION	Rue de la Station, 11 5500 Dinant	X	
17. ESPERANCE	Rue du Fosteau, 42 6530 Thuin		
18. ELLIPSE – ALISES	Rue du Houssu, 99 7141 Carnières	X	
19. Equipe Mobile des soins internés (Brab. W)	Chaussée de Namur 201 1300 Wavre		
20. ESPAS	Rue de la Caserne, 40 6700 Arlon		
21. FARES	Rue de la Concorde, 56 1050 Bruxelles		
22. GHDC (Grand Hôpital de Charleroi)	Av. du Centenaire, 63 6061 Montignies-Sur Sambre		
23. Hautes-Fagnes	Rue Malgrave, 1 4960 Malmedy		
24. NADJA	Rue Souverain Pont, 56 4000 Liège	X	
25. ODAS	Rue du Moulin, 15 6740 Etalle		
26. OMBRAGE	Rue de Tirlemont 6 4280 Hannut		
27. PHARE	Grand Place, 1 7700 Mouscron		
28. PHENIX	Chaussée de Dinant, 19-20 5000 Namur	X	
29. RASANAM	Rue St Hubert, 84 5100 Dave		X
30. R.A.S.A.C	Rue des Bleuets, 1 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont		X

31. RAMBO	Rue de la Seuwe, 15 7000 Mons		X
32. RELIA (Zones 4 et 5)	Quai des Ardennes, 24 4020 Liège		XX
33. CNP Saint-Martin	Rue Saint-Hubert, 84 5100 Dave		
34. RASSAEF	Rue de Dinant, 18 4800 Verviers		X
35. REPIT	Faubourg Saint Germain, 46 5660 Couvin	X	
36. RESSORT	Clos des Marronniers, 213/5 1480 Tubize	X	
37. SESAME	Rue de Bruxelles, 18 5000 Namur	X	
38. Prévention-Santé Mentale CPAS de Charleroi	Rue Léon Bernus, 18 6000 Charleroi		
39. S.A.P Aubange	Rue Haute, 22 6790 Aubange		
40. SYMBIOSE	Rue des Bleuets, 1 7160 Chapelle-Lez- Herlaimont	X	
41. S.E.P.T	Rue de la Seuwe, 17 7000 Mons	X	
42. SYNAPSE	Rue du Saudart, 2 7000 Mons	X	
43. SOLAIX	Rue du Centre, 278 6637 Fauvillers	X	
44. START MASS	Rue Montagne Ste Walburge, 22-26 4000 Liège		
45. LA TEIGNOUSE	Av. François Cornesse, 61 4920 Aywaille	X	
46. THAIS	Rue Pierreuse, 31 4000 Liège	X	
47. TRANSITION	Ch. De Gilly, 216 6060 Gilly		
48. TREMPOLINE	Grand Rue, 3 6200 Châtelet	X	
49. UNIVERS SANTE	Place Galilée, 6 1348 Louvain-La-Neuve		
50. WAB	Grand Rue, 3 6200 Châtelet		
51. ZEPHYR	Rue de Falisolle, 420 5060 Auvelais	X	
52. Zone T (SAGEISS)	Rue de l'Hôpital, 18 5300 Andenne	X	

Pour rappel, devenir membre de la FEDITO WALLONNE se fait sur base volontaire.

Le statut de membre effectif est réservé aux personnes morales qui :

- Ont leur siège social en Région wallonne ou qui sont agréées ou subventionnées par la Wallonie pour des missions exclusivement développées sur le territoire wallon en matière d'assuétudes,
- Ont déposé leurs statuts et, le cas échéant, leur règlement d'ordre intérieur au secrétariat de la fédération,
- Sont admises par l'Assemblée générale statuant à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés et sur présentation du conseil d'administration,
- Sont en ordre de cotisation,
- S'engagent à respecter les statuts, le règlement d'ordre intérieur ainsi que les textes fondateurs et les chartes de la FEDITO WALLONNE :
 - Charte éthique ;
 - Complémentarité et concurrence ;
 - Exigence déontologique de la FEDITO WALLONNE concernant les rapports entre le Secteur de l'Aide et des Soins en matière d'addictions et d'usages psychotropes et le Secteur Judiciaire et Sécuritaire.

Remarque : 1 Assemblée Générale extraordinaire a été convoquée le 13/11 afin d'examiner et d'approuver les statuts mis en conformité selon la nouvelle législation sur les asbl. La publication de ceux-ci est disponible sur le site du Moniteur belge.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_tsv/tsv_rech.pl?language=fr&btw=0433197842&liste=Liste

Le statut de membre adhérent est réservé aux personnes morales :

- Dont la candidature a été examinée par le CA et qui sont en attente d'être élues en tant que membres effectifs par une AG statutaire,
- Qui sont en ordre de cotisation.

Au 31 décembre 2023, il n'y a pas de membre adhérent.

Le statut de membre invité est réservé aux associations :

- Dont le siège social n'est pas fixé en Wallonie, mais dont la présence revêt un intérêt particulier sur le plan des partenariats ou en fonction de leur expertise,
- Qui s'engagent sur les textes fondateurs de la FEDITO WALLONNE. Les membres invités peuvent participer aux groupes de travail, recevoir les PV et les informations diverses qui circulent,
- Les membres invités ne participent pas aux réunions de négociation avec le politique ou autres réunions officielles,
- Qui sont en ordre de cotisation (équivalente à celles des membres effectifs et adhérents).

Au 31 décembre 2023 la Fédération compte un membre invité : **L'Equipe Mobile de soins internés de l'antenne du Brabant.**

I. Les instances décisionnelles la Fédito wallonne

1°) L'Organe d'Administration :

Au 31 décembre 2023, les administrateurs de la Fédito wallonne sont :

- 1. Grégory Breynart (ASBL Destination)**
- 2. Ronald Clavie (CNP Saint-Martin)**
- 3. Natacha Delmotte (ASBL Trempline)**
- 4. Leonardo Di Bari (ASBL Phénix)**
- 5. Adélaïde Gilles (ASBL Le Répit)**
- 6. Michaël Mathieu (SAP Aubange)**
- 7. Laurence Petit (ASBL Alfa)**
- 8. Magali Thibaut (Réseau CAPC)**
- 9. Christophe Thoreau (GHDC)**
- 10. Claudine Henry (ASBL Solaix)**

Dates des réunions de l'O.A (11) : 29/01 ; 20/02 ; 28/03 ; 22/05 ; 09/06 ; 07/07 ; 24/06 ; 13/09 ; 20/10 ; 13/11 ; 18/12

Remarque : Le financement insuffisant de la Fédito wallonne conjugué à la crise sanitaire et aussi les crises qui se sont succédées impliquant une explosion des coûts de la vie, des frais de déplacements notamment, ont amené l'Organe d'Administration à revoir l'organisation de ses réunions qui ont eu lieu alternativement en visioconférence et en présentiel.

A l'image de la Fédération, l'O.A élu par l'AG, entend être représentatif de la diversité des institutions et des services du secteur.

2°) Le bureau de la Fédito wallonne :

Au 31 décembre 2023, les administrateurs membres du bureau de la Fédito wallonne sont :

- 1. Ronald Clavie (CNP Saint-Martin)**
- 2. Natacha Delmotte (ASBL Trempline)**
- 3. Leonardo Di Bari (ASBL Phénix)**

Le bureau est un organe consulté dans les situations d'urgence ou qui demandent une réaction/décision rapide. Cette année, les décisions nécessitant son avis ont été traitées principalement par échanges d'e-mails et de contacts téléphoniques très réguliers et fréquents au regard de l'actualité de la fédération.

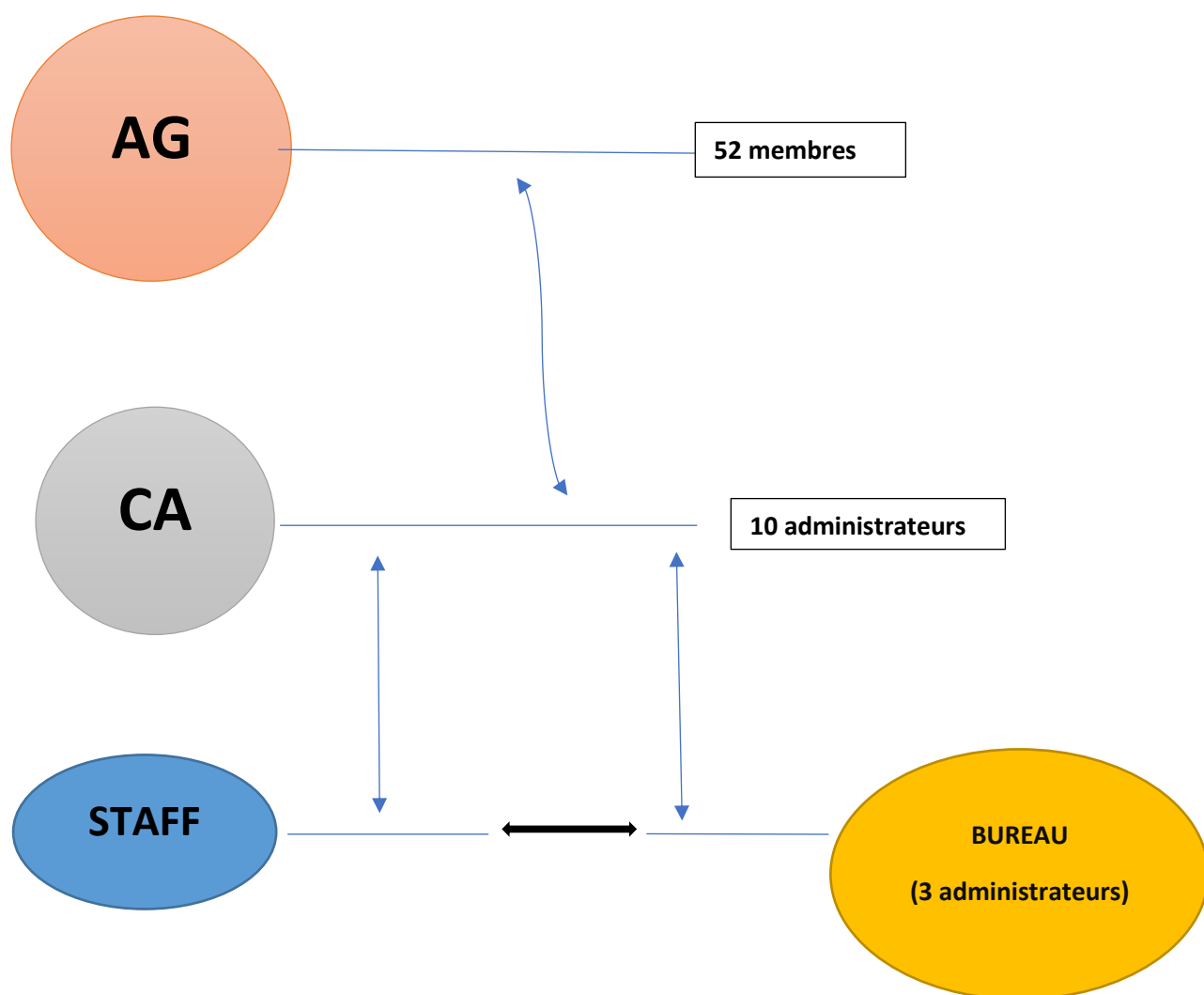
Dates des réunions en visioconférence (3) : 20/01 ; 27/03 et 23/11

3°) L'Assemblée Générale de la Fédito wallonne :

L'Assemblée Générale est composée des représentants mandatés par les membres de la Fédération. Seuls les membres effectifs ont droit de vote. Les membres adhérents et invités disposent, conformément à nos statuts, uniquement d'une voix consultative et non délibérative.

Date de l'Assemblée Générale en 2023 : 09/06

En résumé :



II. Lieux de travail et de réunions

Depuis toujours, nous avons fait le choix de garder Namur comme point central pour nos réunions (CA/AG/GT) étant donné que nos membres viennent de toute la Wallonie.

La Fédération compte sur la solidarité de ses partenaires et de ses membres pour trouver des lieux où peuvent se tenir ses réunions de l'O.A ou de groupes de travail.

Nous avons ainsi pu compter en 2023 de manière ponctuelle sur le CNP St Martin et sur l'ASBL Phénix qui nous mettent gratuitement des salles de réunions à disposition. Nous privilégions également les réunions en visioconférence pour faire économiser du temps et des frais de missions aux travailleurs et directions.

Les bureaux de l'équipe sont situés à Liège (3 rue Fusch – 4000 Liège).

III. L'EQUIPE de la FEDITO WALLONNE (Coordination/Comptabilité)

L'équipe de base de la Fédito (1.75 ETP) est composée comme suit :

1 coordinatrice de projets (0,5 ETP) : **Pascale Hensgens**, engagée depuis le 2 mai 2012. Cet emploi est subventionné en partie par la Wallonie dont 2 points APE.

Comme annoncé dans le rapport 2022 et le présent rapport, le temps de travail de la coordinatrice de projets est passé de 28h30 à 19 h / semaine. Fin 2023, s'est appliquée *la RTT CP 332 pour travailleur de plus de 60 ans*. Au final et à la date du 26/04/2023 la coordinatrice preste 16h/semaine (Voir page 5 – Contexte spécifique 2023 – Au niveau du staff).

1 coordinatrice administrative et financière (0,75 ETP + 0,25 ETP) : **Jézabel Legat**, engagée depuis le 1^{er} avril 1999. Cet emploi est financé en partie par le Fonds Maribel Social et en partie par la Wallonie.

Depuis août 2023, un complément de 0.25 ETP financé par le SPF Santé Publique, lui a été attribué pour assurer la coordination générale des 3 projets Drogues et Détention. Il s'agit d'un CDD tributaire du financement des projets pilotes prison.

1 secrétaire/aide-comptable (0,25 ETP) : **Pascal Blavier**, engagé depuis le 2 janvier 2015. Cet emploi est financé par le Fonds Maribel Social et en partie par la Wallonie.

Remarques :

Depuis octobre 1998, la FEDITO WALLONNE bénéficie d'1 ETP grâce au Plan Maribel Social. Depuis décembre 2001, cet ETP est réparti sur deux travailleurs (0,75 ETP pour l'un et 0,25 ETP pour l'autre).

La Fédération a obtenu, fin 2014, le renouvellement de ses 2 points A.P.E.

Enfin, en assurant la coordination des projets pilotes Macadam (Développement d'un modèle de prise en charge des détenus toxicomanes dans les prisons de lantin, Andenne et Leuze-en-Hainaut), la Fédito wallonne est, au 31.12.2023, employeur de 13 personnes à raison de 8,25 ETP. La Fédération coordonne le projet Macadam depuis 2017 à la demande du Cabinet de la Ministre de la Santé wallonne de l'époque et ce, dans un contexte où le SPF Santé publique recherchait un partenaire wallon pour assurer la coordination sur le plan régional.

Le dernier arrêté de financement pour Lantin couvre la période du 1^{er} août 2023 au 30 juin 2024.

Le dernier arrêté de financement pour Leuze-en-Hainaut et Andenne couvre la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 juillet 2024.

IV. Le Site internet de la Fédito wallonne

Au regard des ressources humaines actuellement disponibles, il demeure difficile de faire vivre notre site comme nous le souhaiterions ou de proposer une newsletter. De même que d'occuper, comme il se devrait, une place sur des canaux de communication tels que les réseaux sociaux.

Pour autant, le site offre au grand public et aux professionnels toutes les coordonnées de nos membres ainsi que la description de leurs activités. C'est une ressource précieuse notamment dans le cas d'orientation d'usagers et de proches. Il comporte également une rubrique où sont publiées toutes les

productions et recommandations de la Fédération. Enfin, il diffuse un certain nombre d'actualités qui touchent à la problématique des assuétudes

V. La Fédito wallonne et le Réseau ALTO

En 2023 le réseau ALTO, constitué en ASBL fin 2012, est toujours lié à la Fédito wallonne via une convention approuvée par la DGO 5. Cette convention prévoit que la Fédération rétrocède la subvention qui lui est accordée via l'agrément à l'asbl ALTO (5/11 de la subvention).

Pratiquement, Alto doit communiquer dans les délais fixés par l'AVIQ, son décompte récapitulatif ainsi que son rapport d'activités à la FEDITO afin que celle-ci puisse les joindre aux siens lors de l'envoi de la note de créance qui permet de réceptionner le solde de la subvention.

Le rapport d'activités d'ALTO de l'année 2023 est joint en annexe.

Site internet Alto : <https://www.reseualto.be/>

VI. La vie de la Fédération – Son fonctionnement interne

Pour répondre au mieux à son objet social ainsi qu'aux missions décrétales, la Fédito wallonne a le souci d'assurer au sein et au travers de ses différentes instances décisionnelles, **une représentativité des divers secteurs qui la constituent et des diverses formes des dispositifs.**

La Fédération propose et organise des groupes de travail avec ses membres (voir détail chapitre soutien et concertation – Page 19). Ces groupes ne sont pas des lieux de prise de décision. Un administrateur est au moins présent à chaque groupe de travail pour relayer, avec le staff de coordination, les réflexions/propositions/revendications qui en émanent auprès de l'Organe d'administration.

Chaque rencontre en groupes ou sous-groupes de travail fait l'objet d'un PV qui est transmis **à tous les membres**. Il s'agit de documents de travail internes à la Fédération.

Dans la même dynamique, le staff de coordination assure à l'ensemble des membres, un retour et un suivi d'informations émanant des lieux d'échanges et de concertation.

Tout membre peut aussi, à travers le staff de coordination, interpeller la Fédération et donc ses instances décisionnelles. Ce mode de fonctionnement qui a fait ses preuves et qui est régulièrement évalué, permet à la Fédération de remplir ses missions dans un souci de transparence, de démocratie et dans le respect des valeurs qu'elle promeut et qui constituent la ligne directrice de ses recommandations, de ses prises de positions et de ses revendications.

L'investissement des membres peut prendre différentes formes :

- Participation aux groupes de travail
- Participation à des recherches
- Echanges et/ou transmission d'informations sur une thématique,
- Participation à des rencontres thématiques,
- Représentation du secteur assuétudes dans les Réseaux 107 et Réseaux enfants/ados,
- Représentation de la Fédération dans des réunions de travail organisées par des partenaires, focus-groupes, etc.

Cette implication est à souligner et à remercier.

VI. PERSPECTIVES 2024

Les priorités de la Fédito wallonne pour l'année 2024 vont se recentrer essentiellement autour des activités de soutien de ses membres, dont les RASA services et Réseaux, ainsi que sur des activités de concertation avec les autorités politiques et publiques régionales ainsi qu'au sein des organes régionaux de consultation.

La Fédito wallonne souhaite également maintenir ses activités de représentation, de soutien et de concertation dans le cadre Fédéral ainsi que son implication dans la valorisation de l'expertise de ses membres à l'international.

C'est un exercice périlleux et difficile pour la Fédération que d'assurer quantitativement et qualitativement l'ensemble de ces missions dans le contexte d'un financement largement insuffisant.

Poursuite des groupes de travail

Les groupes de travail avec les membres sont des lieux de concertation, de réflexions et d'échanges sur l'actualité qui occupent les opérateurs.

En 2024, le soutien (et la concertation) avec les membres au sein des groupes de travail sera principalement lié au suivi du processus de mise en œuvre du décret « assuétudes » et de ses arrêtés ministériels avec l'AVIQ et le Cabinet de la Santé.

Parallèlement, la Fédito wallonne portera une attention spécifique aux missions et au financement des Réseaux assuétudes. En effet, avec le décret Santé mentale et le décret Proxisanté, la représentation de l'offre assuétudes sur les territoires se redessine de même que la place des Réseaux assuétudes.

Par ailleurs, la Fédération sera attentive au devenir des services assuétudes qui bénéficient du financement des Plans stratégiques de sécurité et de prévention en matière d'assuétudes.

Poursuite du travail de soutien aux membres

Avec l'appui de la FASS et de l'UNIPSO, la Fédération poursuivra son travail de relais sur des matières spécifiques comme le suivi de la réforme APE, le suivi des Accords du Non Marchand et les futurs ANM, les coûts Maribel mais aussi la simplification administrative. Au sein de l'UNIPSO, la Fédito wallonne développera son activité d'avis et de relais.

Participation aux travaux de la Cellule Générale Politique Drogues

La Fédération, présente dans cette instance à l'invitation du Cabinet de la Ministre, souhaite continuer à y relayer les expertises et propositions des acteurs de terrain et de la société civile.

Production et diffusion d'avis et de recommandations

En fonction de l'actualité et des moyens humains disponibles, la Fédération poursuivra ce travail d'expertise. Soit d'initiative, soit à la demande d'autres institutions et notamment en collaboration avec ses partenaires au sein d'IDA.

Investissement dans des initiatives et dans des organes de recherches et d'enquête

La Fédération, dans sa mission d'expertise, souhaite confirmer cet investissement afin de mettre en lien l'expertise de terrain et les analyses scientifiques qui sous-tendent l'instauration de bonnes pratiques.

Poursuite des collaborations internationales

Afin d'alimenter les réflexions sur les pratiques professionnelles, la Fédération continuera d'assurer une place active pour le développement de collaborations internationales.

Point d'attention pour la prochaine législature

La Fédération sera attentive, pour la prochaine législature, à la poursuite de la revalorisation de l'offre assuétudes ambulatoire en Wallonie, l'amélioration de son articulation avec les politiques social-santé et l'élaboration d'une vision « drogues » régionale forte (à l'instar du plan wallon de sortie de la pauvreté).

Les défis sont importants, citons entre autres, le financement d'une offre spécialisée ambulatoire sur chaque territoire, le soutien au développement de cette offre pour répondre aux besoins et aux nouvelles demandes (jeunes, publics fragilisés, nouveaux produits), le renforcement du financement des coordinations des Réseaux assuétudes, la reconnaissance des « nouvelles » modalités de prise en charge (SCMR, testing, naloxone...), l'amélioration de l'attractivité des métiers du social-santé...
